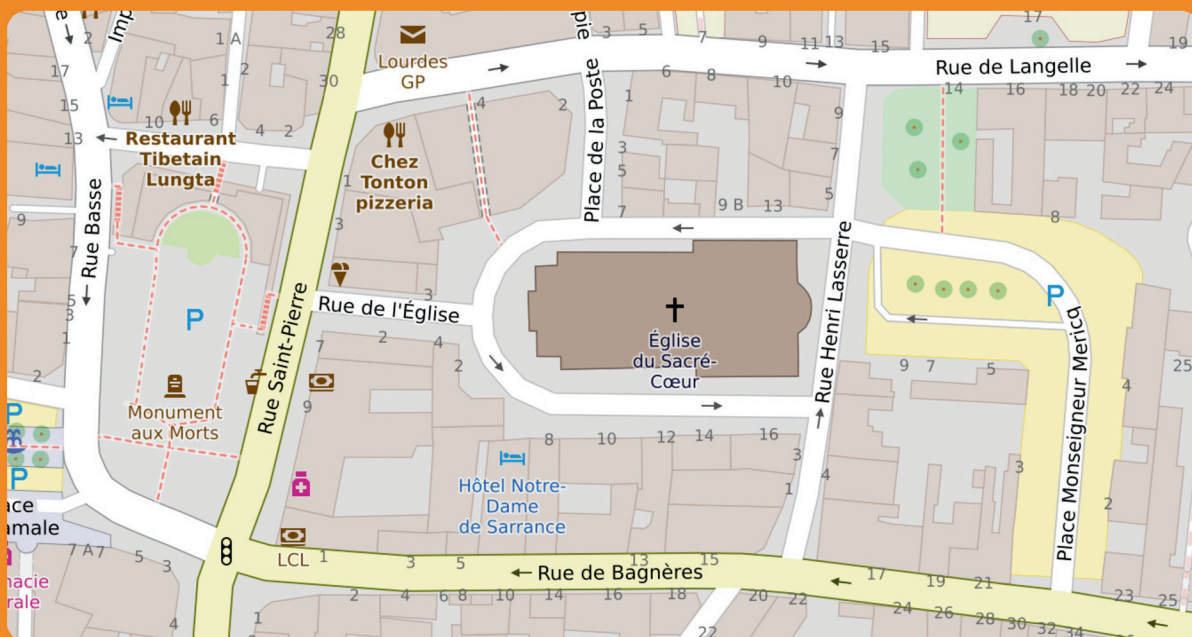


RUE SAINT-PIERRE, RUE DE L'ÉGLISE ET PLACE DE L'ÉGLISE

Du lundi 6 janvier au vendredi 21 février 2025



En raison de travaux de réhabilitation de réseau électrique sur la rue Saint-Pierre, la rue de l'Église et la place de l'Église, des perturbations de stationnement et de circulation sont à prévoir :

STATIONNEMENT

Du lundi 6 janvier au vendredi 21 février 2025

- Stationnement interdit (en fonction des besoins et de l'avancement des travaux) :
 - Place de l'Église
 - Place de la Poste

Du lundi 6 janvier au mercredi 15 janvier 2025

- Stationnement interdit :
 - Rue Saint-Pierre, sur la place de transports de fonds au droit de l'immeuble sis n°9.

CIRCULATION

Du lundi 6 janvier au vendredi 21 février 2025

- Route barrée :
 - Rue de l'Église (en fonction des besoins et de l'avancement des travaux)
- Déviation pour les véhicules circulant place de l'Église en direction de la rue Saint-Pierre :
 - Rue Henri Lasserre > Place Monseigneur Méricq > Rue de Bagnères > Rue Saint-Pierre.

Du lundi 6 janvier au mercredi 15 janvier 2025

- Chaussée rétrécie :
 - Rue Saint-Pierre, circulation ramenée à une voie dans le sens Avenue Maransin > Place Marcadal.
- Déviation pour les véhicules circulant place Marcadal en direction de l'avenue Maransin :
 - Place Peyramale > Rue Basse > Place Jeanne d'Arc > Boulevard de la Grotte > Giratoire Michel Crauste > Avenue Maransin.

Du jeudi 16 janvier au vendredi 21 février 2025

- Chaussée rétrécie Place de l'Église, au droit de l'entrée de l'église paroissiale et fermée à la circulation entre la rue Henri Lasserre et la place de la Poste.
- Déviation pour les véhicules circulant rue Henri Lasserre en direction de la place de la Poste :
 - Rue de Langelles > Rue des Martyrs de la Déportation > Rue de Bagnères > Rue Saint-Pierre > Rue de Langelles > Place de la Poste.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,

La Ville de Lourdes